



BUDGET 2020

Municipalité de Terrasse-Vaudreuil

Le 10 décembre 2019, le conseil municipal de Terrasse-Vaudreuil adoptait son budget pour l'année 2020.

ÉTAT PRÉVISIONNEL DES REVENUS ET DES DÉPENSES

REVENUS	2020	2019
Taxes sur la valeur foncière	1 609 813	1 607 239 \$
Taxes sur une autre base	956 317	980 729 \$
Autres revenus	255 140	225 397 \$
TOTAL DES REVENUS	2 821 270	2 813 365 \$
DÉPENSES	2020	2019
Administration générale	693 274	670 849 \$
Sécurité publique	497 083	481 617 \$
Transport	308 137	324 732 \$
Hygiène du milieu	840 321	851 383 \$
Santé et Bien-être	11 749	11 790 \$
Aménagement et urbanisme	104 021	127 153 \$
Loisirs et culture	253 020	233 388 \$
Financement et réserve affectée	113 665	112 453 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 821 270	2 813 365 \$

PRINCIPALES DÉPENSES 2019 RELIÉES AUX ORGANISMES EXTERNES

	Quote-part	% budget
MRC de Vaudreuil-Soulanges	143 072	5,07 %
CMM—Communauté métropolitaine de Montréal	30 583	1,08 %
Sûreté du Québec	172 327	6,11 %
Assainissement des eaux usées (Pincourt)	264 673	9,38 %
Régie de l'eau de l'Île-Perrot	182 101	6,46 %
Autorité régionale de transport métropolitain	39 385	1,40%
	832 141	29,50%

MOT DU MAIRE



Chers citoyens, chères citoyennes,

Il me fait plaisir de vous présenter le budget 2020 qui démontre, encore une fois, la saine gestion des finances municipales. En 2020, il y aura un gel de taxes. Pour en arriver à ce résultat, nous avons travaillé fort et je suis fier d'avoir pu maintenir le taux de taxes, au même niveau, depuis mon entrée en fonction en 2015.

Je profite de l'occasion pour vous annoncer que nous aurons, cette année, un projet pilote de tennis avec la Ville de Pincourt, ainsi que plusieurs autres projets en développement. Nous vous inviterons également à participer à un court sondage. Vous obtiendrez plus de détails via notre site Internet au cours des prochains mois.

Je tiens à remercier le personnel et le conseil pour les efforts fournis afin de maintenir un maximum de services de qualité au moindre coût possible.

Je vous souhaite une Année 2020 riche en accomplissements personnels et communautaires!

Michel Bourdeau, maire

BUDGET 2020

TAXATION

TAXES	RÉSIDENTIELLE		NON RÉSIDENTIELLE	
	2020	2019	2020	2019
FONCIÈRE				
/ 100 \$ d'évaluation	0,77885	0,77885	2,02141	2,02141
SERVICES				
Eau	302 \$	287 \$	302 \$	287 \$
Égout	385 \$	405 \$	385 \$	405 \$
Ordures ménagères	114 \$	120 \$	114 \$	120 \$
Matières recyclables	72 \$	66 \$	72 \$	66 \$
Matières organiques	43 \$	47 \$	43 \$	47 \$
Résidus verts	6 \$	6 \$	6 \$	6 \$
Résidus d'automne (feuilles)	9 \$	9 \$	9 \$	9 \$

Les taxes municipales constituent la principale source de revenus des villes/municipalités. Elles sont principalement composées de la taxe foncière générale dont les taux sont établis pour chacune des catégories d'immeubles en fonction des dépenses prévues au budget de fonctionnement. La taxe foncière est imposée à chaque propriétaire d'immeuble selon la valeur inscrite au rôle d'évaluation. La Municipalité impose également des tarifications pour les services d'aqueduc, d'égout et de gestion des matières résiduelles.

LE TAUX DE BASE DE LA TAXE FONCIÈRE POUR LE SECTEUR RÉSIDENTIEL



COMPARAISON TAXATION ANNUELLE 2019 ET 2020 - RÉSIDENCE UNIFAMILIALE

 VALEUR 200 000 \$	 VALEUR 250 000 \$	 VALEUR 300 000 \$	 VALEUR 350 000 \$
COÛT	COÛT	COÛT	COÛT
2020 2 612 \$	2020 3 032 \$	2020 3 453 \$	2020 3 873 \$
2019 2 620 \$	2019 3 040 \$	2019 3 460 \$	2019 3 880 \$
DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE
- 8 \$	- 8 \$	- 7 \$	- 7 \$

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

TAUX / 100 \$ d'évaluation	2020	2019
RÈGLEMENTS		
Règlement 614 — Camion autopompe et équipements	0,01169	0,01170
Règlements 615 et 625 — Réhabilitation de l'aqueduc (3 ^e Boulevard, boul. de l'Église et 7 ^e Avenue)	0,00887	0,00845
Règlement 626 — Bâtiment abritant le service de protection des incendies	0,03585	0,03584
Règlement 631 — Travaux de remise en état, amélioration et agrandissement du centre communautaire	0,00543	0,00536